

# Le Réseau Équilibre est né...

Placé sous l'égide du pôle Protection sociale, l'objectif du réseau Équilibre est d'être un laboratoire d'idées sur deux champs étroitement liés : l'égalité professionnelle et la conciliation des temps de vie.



Carole Couvert

L'égalité professionnelle ne pourra être une réalité qu'à trois conditions :

- une réelle volonté des employeurs,
- la mise en place d'une communication permanente afin de faire évoluer les mentalités, qui sont aujourd'hui un des principaux freins à l'égalité professionnelle,

- la mise en place de politiques d'entreprises (ou de la fonction publique) favorisant la conciliation des temps de vie, que cela se traduise par la création de services de proximité en fonction des besoins des salariés (crèches interentreprises, services de garde d'enfants malades, repassage,...), ou qu'il s'agisse de la mise en place d'horaires individualisés... .../...

À la CFE-CGC, lorsque nous parlons d'égalité professionnelle, cela s'adresse autant aux hommes qu'aux femmes. Il n'est pas question de les opposer mais de jouer la carte de la complémentarité des sexes et non celle de la marginalisation des femmes. Le Réseau Équilibre est destiné aux hommes et aux femmes qui sont prêts à s'investir en faveur de l'égalité professionnelle et de la conciliation des temps de vie.

De la très petite à la grande entreprise et pour la fonction publique, l'objectif

du Réseau Équilibre permettra une réflexion sur la diversité des situations que l'ensemble des salariés peuvent rencontrer, mais également et surtout, de produire des outils pratiques facilitant ensuite la vie quotidienne de nos militants afin de faire de l'égalité professionnelle une réalité.

Le Réseau Équilibre centralise toutes les expériences dans ces deux domaines, afin de proposer des actions correctrices des mauvaises pratiques mais

surtout de pouvoir faire connaître les bonnes démarches et de capitaliser les initiatives positives au profit du plus grand nombre. Il a vocation à être un laboratoire d'idées mais également un concepteur d'outils pratiques pour tous nos militants.

Ce réseau est animé par Carole Couvert, déléguée nationale à l'égalité professionnelle, conciliation des temps de vie, famille du pôle Protection sociale. ■

Si vous êtes prêt(e) à consacrer du temps à l'égalité professionnelle et que vous avez envie de vous investir, n'hésitez pas à contacter Carole COUVERT [carole.couvert@cfecgc.fr](mailto:carole.couvert@cfecgc.fr)

Le Réseau Equilibre fonctionnera sur la base de trois réunions maximum par an.

Il s'agit de mettre en commun notre énergie, nos expériences et nos idées afin d'être les plus créatifs possibles pour être ensuite force de propositions dans les différents lieux de négociation.

Faites-nous connaître vos expériences, vos questions ou les freins auxquels vous vous heurtez régulièrement.

Dans le même esprit, merci de nous transmettre également vos différents accords de branche et d'entreprise sur l'égalité professionnelle afin de constituer une base de données accessible aux militants.

Nous comptons donc sur chacune et chacun d'entre vous pour construire ensemble les bases d'une égalité professionnelle réelle et durable.

